

### Editorial

On disait les Français las de la politique, et l'on a vu, heureuse surprise, lors du referendum sur le traité de Maastricht, la participation électorale dépasser les plus optimistes prévisions. Cela montre que parfois il devient évident que l'on se doit d'exprimer son opinion.

Dans la vie de notre commune, le rôle de CITOYEN à Bourg-la-Reine est précisément de faire apparaître à nos concitoyens cette évidence: nous sommes responsables de la vie de notre cité, de ce qu'elle est, de son avenir, et nous devons exprimer notre opinion à la fois sur la gestion quotidienne et sur les orientations à long terme. Quelques exemples:

- le vieillissement de la population, la diminution du nombre de familles de trois enfants, que révèle le dernier recensement; la politique sociale de la Municipalité est clairement en cause, et il faut agir pour renverser cette tendance.
- une campagne d'information sur le recel: c'est une action intelligente de prévention de la délinquance, et une incitation au civisme, que nous approuvons entièrement.
- un projet de "maison d'associations" qui exclut d'emblée toutes les associations qui n'ont pas la faveur de la Municipalité: c'est une marque de défiance envers la vie associative, et un recul de la démocratie.

Inutile de multiplier ici les exemples: le rôle de CITOYEN à Bourg-la-Reine, depuis trois ans déjà, est de stimuler la vigilance de nos concitoyens, de les inciter à agir, pour que la "démocratie locale" ne soit pas un vain mot. Il y a encore beaucoup à faire...

#### SENSATIONNEL !

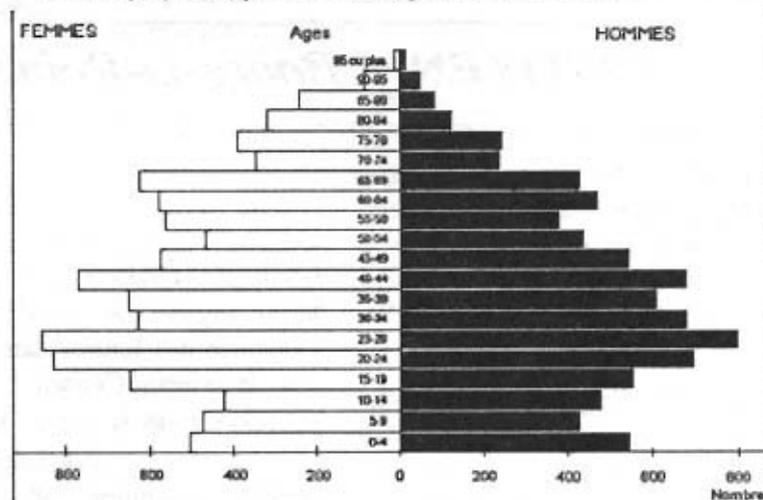
Un érudit local découvre une fable inédite de La Fontaine: voir en page 4.

## 2,3 ou le résultat d'une politique familiale !

Le recensement de 1990 n'est pas encore dépouillé en entier. Mais les chiffres essentiels sont enfin tous disponibles. Dans cette moisson de résultats, un parmi d'autres est très parlant. C'est le nombre moyen de personnes par ménage: il mesure la taille des familles. En 1962 il était pour notre ville de 3,1 et la moyenne du département était 2,83. Aujourd'hui il est tombé à 2,31 dans les Hauts-de-Seine, et à 2,30 à Bourg-la-Reine: le rapport s'est inversé.

Que faut-il en conclure? Sur un plan général, la vie moderne est partout de moins en moins favorable aux familles nombreuses. Mais la comparaison des communes entre elles permet de juger le résultat de l'action des maires et de leurs équipes. En 1960, Bourg-la-Reine était un lieu privilégié pour les familles. Aujourd'hui, notre ville est moins accueillante que la moyenne des communes du département.

Cela explique la pyramide des âges de notre ville:



La forme est très caractéristique: il y a un déficit majeur en jeunes jusqu'à 20 ans. Il existe bien des couples avec des bébés, mais dès que la famille s'agrandit elle est forcée de quitter notre ville, prix des loyers et des logements obligés. Il s'en suit des fermetures de classes, un moindre dynamisme, une ville qui s'endort... Bref, le tableau bien connu de la dénatalité.

## ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

jeudi 11 février 1993 à 21 heures

SALLE DES CONFÉRENCES (annexe de la Mairie) 1 boulevard Carnot

Les adhérents ont reçu une convocation, mais si vous n'adhérez pas encore vous pouvez vous joindre à nous, pour discuter du *Projet de Schéma Directeur de la Région Ile-de-France* et des activités de l'association pour 1993.

## Le re-POS de Bourg-la-Reine

Le 18 mai 1992, soit plus de deux ans après sa mise en révision le 22 janvier 1990 (Cf **CITOYEN à Bourg-la-Reine** N° 2 de mai 1990) et après près d'un an de retard par rapport au calendrier (Cf BLR Magazine N° 153 de novembre 1990), le POS a été approuvé par le Conseil municipal.\*

Que penser des deux objectifs à la base de cette révision, à savoir (Cf BLR Magazine N° 176 page II, juin 1992):

- permettre le maintien du tissu pavillonnaire;
- favoriser un développement économique et social harmonieux et équilibré.

Le premier objectif est à peu près atteint grâce à la pression constante et vigilante des associations de protection de l'environnement.

En revanche, le second reste sans application concrète; rien sur le social (bien que de nouvelles lois l'imposent), rien sur les espaces verts, rien sur le stationnement, rien sur la sécurité routière. Quant au développement économique, des bureaux apparaissent enfin... mais trop tard. Cette lenteur n'est pas pour déplaire à ANTONY, CACHAN ou BAGNEUX, qui ont compris l'attrait de la N.20 et du R.E.R. pour l'implantation des bureaux, sources de recettes fiscales appréciables...

Bref, à force de tergiverser, on finit par être à contre-temps, puis par s'endormir... Bourg-la-Belle (au bois dormant).

\* Désormais exécutoire, le POS est par ailleurs attaqué devant le tribunal administratif.

## La rénovation du Centre-ville ou *Zac a dit*

La page III de BLR Magazine N° 153 de février 1990 annonce le début des travaux du Centre-ville pour 1993. Force est de constater après trois ans d'études (2,3 millions de francs) que seule la création est approuvée début 1993, avec près de deux ans de retard. Et en deux ans il s'en est passé des choses dans l'immobilier. Trouverait-on un promoteur et un aménageur? et si oui, à quel prix?...

Restent deux étapes importantes: la déclaration d'utilité publique (DUP), et surtout le dossier de réalisation de la zone (le PAZ), le tout donnant lieu à enquête publique annoncée pour le second trimestre de 1993.

La vigilance demeure: l'articulation entre le projet de ZAC et la R.N.20, la légitimité de l'utilité publique (devenir des résidents actuels et vocation sociale des nouveaux logements), les espaces verts et les cheminements piétonniers, la sécurité routière, le stationnement de proximité et le renouveau du commerce... Thèmes déjà avancés par écrit par **CITOYEN à Bourg-la-Reine** lors de la concertation de novembre 1990.

**A vous, à nous d'être présents!**



## CITOYEN à Bourg-la-Reine lit BLR Magazine

Quelques petits points parmi d'autres ont retenu son attention. Vous les trouverez ici.

**Avis de recherche :** Un lecteur assidu de BLR Magazine recherche, pour compléter sa collection, le n° 163 (publié entre n° 162 : Février 1991 et le n° 164 : Mars 1991 ?!!!!)

**Mars 1991 :** Enquête sur les personnes handicapées. N'ayant vu nulle part les résultats de cette enquête, **Citoyen à Bourg-la-Reine** se demande si la municipalité a besoin de main d'œuvre pour son dépouillement afin de pouvoir en tenir compte lors de la construction de la nouvelle ZAC (1993).

**Un plus dans BLR Magazine :** Depuis Avril 1992, compe-rendu sommaire des réunions du Conseil municipal. **CITOYEN à Bourg-la-Reine** suggère un "plus" de plus : l'annonce des futures dates de réunion de ce même Conseil.

**Février 1992 :** BLR Magazine annonce de la construction d'un escalier mécanique dans le métro durant le 2ème semestre 92. N'y aurait-il pas eu erreur de décennie?

Savez vous qu'il existe d'autres associations à Bourg-la-Reine que celles citées dans BLR Magazine?

Pour les connaître, vous pouvez aller à la mairie demander la plaquette des associations. Mieux encore, vous tous, lecteurs assidus de **CITOYEN à Bourg-la-Reine**, envoyez une lettre au Maire demandant que toute association ayant son siège social à Bourg-la-Reine puisse passer des encarts dans le bulletin de la ville, puisque nous tous participons par nos impôts à l'existence de ce bulletin. Nous pourrions ainsi prévenir tous les citoyens que notre prochaine Assemblée générale aura lieu le 11 février 1993.

BULLETIN D'ADHESION à  
NOM Prénom \_\_\_\_\_

**CITOYEN à Bourg-la-Reine**

ADRESSE \_\_\_\_\_

Téléphone (éventuellement) \_\_\_\_\_

déclare adhérer à l'association et verse ma cotisation pour 1993

Date et signature:

La cotisation est de 100 F (minimum) et donne droit au bulletin d'informations (4 par an en principe). Le chèque doit être libellé à l'ordre de **CITOYEN à BOURG-LA-REINE** et envoyé ou déposé avec ce bulletin d'adhésion chez J.-L. PERIGNON 12 bis rue des Blagis, Bourg-la-Reine.

## Le plan de Développement Social du Quartier des Blagis (D.S.Q.): la route est longue...

Comme nous l'avons souligné dans le numéro 7 de *Citoyen à Bourg-la-Reine*, le D.S.Q. représente un enjeu important: intégrer à la vie de notre commune le quartier du Nord-Ouest, et tout particulièrement les ensembles H.L.M. des résidences Normandie et La Fayette. Le D.S.Q. est un partenariat qui implique de nombreux acteurs (l'Etat, la Région, le Département, les communes, les offices d'H.L.M...). C'est dire que les procédures sont complexes: rien d'étonnant à ce que les "quelques nouvelles du D.S.Q." données par la Municipalité dans le magazine d'octobre 92 soient essentiellement des projets. Parmi ces projets, certains nous semblent particulièrement intéressants:

- la création d'une maison de quartier, pour permettre aux jeunes des Blagis de se réunir plus facilement et pour faciliter la rencontre de jeunes de différents quartiers de la commune;
- la poursuite et le développement de l'animation de quartier, avec éventuellement le recrutement d'un second animateur, ou, mieux, d'une animatrice.

En revanche, pas un mot, dans le bulletin municipal, sur l'implantation d'une bibliothèque de quartier, rien non plus sur le mur anti-bruit pour isoler le Collège Evariste-Galois. Et la Municipalité continue de refuser, *pour le principe*, la gratuité du transport par bus des enfants du quartier des Blagis jusqu'à l'Ecole de la Faïencerie.

## "Maison d'Associations"... ou Chasse Gardée?

Créer une association pour gérer une Maison des Associations afin de stimuler la vie associative dans notre commune, voilà une heureuse initiative. Seulement, il y a associations et associations! C'est au conseil d'administration, dûment contrôlé par la Municipalité, de trier le bon grain de l'ivraie. Le critère? déterminer les associations qui présentent un intérêt général pour la commune. Le résultat?: dehors, les associations de parents d'élèves, qui, comme chacun sait, défendent des intérêts particuliers; bienvenue aux amis des "Chiffres et des Lettres", dont l'activité est bien évidemment "d'intérêt général"! En fait, ce projet baptisé pompeusement "Maison d'Associations", représente simplement un moyen détourné de subventionner indirectement, par le biais d'avantages en nature (dont le premier, et non le moindre, est le prêt de locaux) des associations soigneusement sélectionnées.

## L'Ecole à Bourg-la-Reine

Cette année a été encore placée sous le signe des fermetures de classes. Ce sont nos écoles primaires qui en ont été victimes: République 1 fermeture, Faïencerie 2 fermetures. A la maternelle de la Faïencerie, une fermeture a pu être évitée grâce à la mobilisation des parents et de leurs représentants, et au soutien de la Municipalité. Le problème de la scolarisation des jeunes enfants reste cependant entier: en effet il y a une rupture des structures d'accueil entre la crèche et l'école maternelle. Si la théorie voudrait que l'école maternelle puisse accueillir les enfants dès l'âge de deux ans, les moyens lui manquent pour assurer cette tâche. En outre, la suppression des "rentrées intermédiaires" en cours d'année scolaire pénalise fortement les crèches qui, de ce fait, refusent de nouveaux enfants faute de pouvoir libérer des places. Bonjour le système "D", ou merci aux grands parents de ces nombreux enfants!

## Le transport scolaire

Alors que depuis de nombreuses années les parents d'élèves réclament la gratuité du car de ramassage scolaire pour tous les enfants du quartier des Bas-Coquarts qui fréquentent l'Ecole de la Faïencerie, la Municipalité a décidé d'en augmenter le coût sous prétexte de l'embauche d'une personne pour assurer la surveillance. Il est clair que la Municipalité en fait une question de principe. Ce principe fait fi de la sécurité de nos enfants (nombreux sont ceux qui n'utilisent plus le car) qui chaque jour doivent traverser les deux branches de la N.20 pour se rendre à l'école. Quant à la solidarité!!!

## Le centre de loisirs maternel

Inauguré en octobre 1988, le centre de loisirs maternel, prévu pour environ 90 enfants, est saturé quatre ans après. Aujourd'hui il ne peut plus accueillir de façon satisfaisante les 120 enfants qui y sont inscrits. Il doit s'étendre sur l'école maternelle pour faire face à ses besoins. De nouveau les problèmes anciens de gestion des personnels et des locaux vont resurgir. Le coût de cette construction, mal adaptée aux besoins réels, avoisinait les 5 millions de francs! Espérons que les prévisions aient été mieux faites pour les self-services de nos écoles! Celui de l'école de la République est en fonction depuis la rentrée de septembre. Pour la Faïencerie, les travaux devraient commencer au mois de février. Les écoles maternelles de la Fontaine Grelot et des Bas-Coquarts voient leurs aménagements reportés en 1994.

## *Le Chevreau, le Char et le Tunnel*

*Un chevreau, échappé de son vert pâturage,  
Une écharpe de maire, sur son chemin, trouva,  
S'en ceignit, et, tout fier dans ce bel équipage,  
Parcourut le bourg à grands pas.  
Suite à vingt ans d'impéritie municipale,  
Le cœur de la cité était fort délabré.  
Le chevreau rechercha l'idée originale  
Lui rendant la salubrité.  
«Déguepissez, dit-il, Madame la Misère!  
Affa qu'il n'y ait plus, Ici, de murs lépreux,  
Je vous chasse lillico avec un char de guerre:  
Les habitants seront heureux.»  
Lasi le char installé ne réussit à rien changer.  
«Au moins, pour épargner la vue des gens en coche,  
En perçant un tunnel je saurai tout cacher.  
Allons et travaillons la roche.»  
Si la nature a fait Maître Jeannot Lapin  
Très habile à creuser la terre et le sable,  
Emérite docteur ès travaux souterrains,  
Le chevreau n'en est pas capable.  
Malgré tous ses efforts dont il fut bien marri,  
En donnant des deux cornes et des sabots (les quatre)  
Il n'y arriva point et, à la fin, contrit,  
Du tunnel il eut à rabattre.  
  
Car elle ne suffit pas, la bonne volonté,  
Encore faut-il avoir des idées raisonnables  
Et user de moyens qui soient bien adaptés.  
C'est la morale de la fable.*

Note de l'éditeur: on savait par sa correspondance que Jean de La Fontaine avait passé en s'ennuyant quelques heures à Bourg-la-Reine. Il n'est donc pas étonnant qu'il ait composé cette fable. Comme elle brocardait le pouvoir local, il a, sans aucun doute, préféré cacher cet écrit séditieux dans ce qui était alors la campagne. Cela expliquerait que le texte ait été trouvé en musardant dans une résidence du quartier qui porte son nom à la lisière d'Antony. Cependant, la référence à l'écharpe du maire, inconnue semble-t-il sous l'ancien régime, fait penser que ce texte pourrait être un faux.

## Le Plan d'Aide à la Lecture

Cette année, le PAL repart avec un souffle nouveau sous l'impulsion de M. Meunier. Grâce à une bonne information et à une meilleure sensibilisation des enseignants, un nombre beaucoup plus important d'enfants sont accueillis. Deux sites hébergent le PAL: celui habituel de la Résidence Normandie, et également, depuis octobre, l'école de la Faïencerie. La prochaine session du PAL démarrera après les vacances de Février.



Ont collaboré à ce numéro: Claude Chanut, Catherine Dreyfus, Jean Fauré, Jean-Claude Gaillot, Isabelle Labrousse, Jean-Louis Pérignon, Olivier Richard, Lucien Sellier, Nadine Spira.

Directeur de la publication: Jean-Louis Pérignon  
Numéro de Commission paritaire: en cours  
Impression: EXPRESS-TIRAGES 128  
avenue du Général Leclerc 92340  
BOURG-LA-REINE